

Réouverture au public des Thermes de Luynes



Tours Métropole Val de Loire a décidé la réouverture des bassins extérieurs de la piscine des Thermes de Luynes, classé ERP de plein air. La réglementation en matière de déplacements permet désormais aux usagers résidant dans un rayon de 30 km de retrouver les lignes d'eaux.

Natation, Aquabike et Aquafitness sur réservation dans un rayon de 30 km...

Classé ERP PA (Equipement Recevant du Public de plein air), le bassin extérieur des Thermes de Luynes a pu retrouver son public depuis ce lundi 12 avril 2021.

A la faveur de la dernière réglementation sanitaire en vigueur, il est désormais possible de s'y rendre sans attestation si l'on réside dans un périmètre de 10 km autour de l'équipement ou avec une attestation en cochant la case « déplacement motif 6 » au-delà des 10 km dans la limite du département (ou 30 km de son lieu de résidence pour les frontaliers).

> **Tours Métropole Val de Loire** Direction de la Communication 02 47 80 11 20 communication@tours-metropole.fr



Des créneaux de nage, des cours d'Aquafitness et d'Aquabike sont proposées uniquement sur réservation sur www.moncentreaquatique.com.

Le centre aquatique reprend également la pratique de ses cours de natation pour enfants et adultes. L'accès à l'espace bien-être restera suspendu.

Des protocoles sanitaires réglementaires stricts

Des mesures sanitaires sont prises afin d'assurer la sécurité de chaque usager. Ainsi les passages de désinfections seront intensifiés, une distance de 2 mètres est prévue entre chaque usagers, ce qui limite l'accès à 7 personnes par ligne d'eau et donc à 42 personnes maximum sur chaque créneau horaire.

Rappelons que selon la Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2h), « l'eau chlorée [des piscines et centres aqualudiques] étant désinfectée et désinfectante, elle ne présente pas de risque de contamination avéré. »

Le Centre aquatique du Lac en travaux

Le CAL subit actuellement de vastes travaux de rénovation. Une importante inondation a affecté en décembre dernier les sous-sols du centre aquatique et a endommagé le fonctionnement technique de celui-ci (pompes, déchloraminateur, chaudière, armoires électriques...). La nature des travaux, la complexité de certains choix techniques et les délais de fourniture des matériaux nécessitent plusieurs mois de chantier. L'objectif de la Métropole est d'assurer une réouverture du Centre aquatique du Lac dans des conditions optimales de fonctionnement en juillet 2021.